

# Fiche de données sur la sécurité des matériaux

## 1. Identification de la substance ou de la préparation et de l'entreprise / entreprise

1.1	Identification de la substance ou de la préparation :	Purolite® MB400
	Nom commercial ou description du mélange :	Polystyreensulfonzuur Polyvinyl benzyl trimethyl ammonium hydroxide
	Nombre-EG:	Non applicable
	Numéro d'enregistrement REACH:	Ce mélange est exempté de l'enregistrement conformément aux dispositions des titres II et VI et 2 (9) de REACH
1.2	Utilisation de la substance / mélange:	Ion Exchange, Adsorbens, en / of Catalyst
1.3	Identification de l'entreprise et de l'entreprise:	Purolite 150 Monument Road Bala Cynwyd, PA 19004 Verenigde Staten Tel: +1 610 668 9090 Fax: +1 610 668 8139
	Nom du fabricant:	Purolite S.R.L Str.Aleea Uzinei nr.11, 505700 Victoria, Judetul Brasov, Romania Tel:+40 26 824 3004 Fax:+40 26 824 3002
		Purolite (China) Co. Limited Qianlong Economic Development Zone, Qianyuan Town, Deqing County, Huzhou City, Zhejiang, China 313216 Tel: +86 572 842 2908 Fax:+86 572 842 5345
		Purolite 150 Monument Road Bala Cynwyd, PA 19004 USA Tel:+1 610 668 9090 Fax:+1 610 668 8139
	Responsable:	Ken Shaner
	Email:	<a href="mailto:msds@purolite.com">msds@purolite.com</a>
1.4.	Téléphone d'urgence:	USA Toll Free: + 1 866 387 7344, 24 hours 7 days a week USA Direct: + 1 760 602 8703, 24 hours 7 days a week

## 2. Identification des dangers

Vue d'ensemble d'urgence

- État physique: Solide (perles)
- Couleur: Mélange de blanc, crème, orange, perles sphériques brunes
- Parfum: Non applicable



- Contact visuel: Attention! Provoque une irritation oculaire (R36)
- Contact avec la peau: Attention! Provoque une légère irritation de la peau

Faible risque de transactions industrielles ou commerciales inhabituelles de la part d'un personnel qualifié

Statut juridique de l'OSHA

- Ce mélange est dangereux selon OSHA 29 CFR 1910.1200

Effets possibles sur la santé

- Inhalation : Réduction du risque d'inhalation à des températures normales de travail
- Contact visuel : Peut causer une irritation temporaire des yeux

- Contact avec la peau: Peut être légèrement irritant pour la peau
- Ingestion : Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce matériau ne présente pas de risque Santé. Cependant, la déglutition peut causer de l'irritation et des malaises
- Effets chroniques sur la santé : Aucun autre effet spécifique sur la santé aiguë ou chronique fixe noté
- Organes cibles: Oeil / Peau
- Effets physico/chimiques potentiels : ce mélange n'est pas inflammable

#### Impact environnemental

- Peut modifier le pH des eaux de réception en cas de déversements importants.

### 3. Composition / informations sur les composants

3.1	Ingrédients	Concentration	Numéro cas	Déclaration de danger	R Phrases	Dangers Icône	Symbole
	Polystyrène acide sulphonique	20-30%	69011-20-7	H319	R36	GH07	Xi
	Benzyle polyvinyle ammonium trimethyl Hydroxyde	15-30%	69011-18-3	H319	R36	GH07	Xi
	Eau	40-65%	7732-18-5	-	-	-	-

### 4. Mesures de premiers soins

#### Inhalation

- Aucune mesure de premiers soins spécifique n'a été mentionnée

#### Contact avec les yeux

- Matériau qui doit être lavé immédiatement avec de l'eau en contact avec l'œil. Si facile à retirer les lentilles de contact. Consulter un médecin si les symptômes persistent

#### Contact avec la peau

- Laver la peau avec du savon et de l'eau

#### Ingérer

- Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Grandes quantités : Assistance médicale  
appeler si l'irritation persiste

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Propriétés combustibles

- NFPA Rating Feu = 1 Agents d'extinction
- Extincteur avec mousse, dioxyde de carbone, poudre sèche ou brouillard d'eau

#### Extincteurs inadaptés

- Non applicable

#### Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

- L'appareil respiratoire autonome et les vêtements entièrement protecteurs sont portés en cas d'incendie

Risque inhabituel d'incendie et d'explosion

-Non disponible

Produits de combustion dangereux

-La décomposition ou la combustion thermique peut causer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques

Mesures de protection

-Sélection de la protection respiratoire pour la lutte contre les incendies à libérer: suivez l'incendie général  
précautions indiquées dans l'atelier

## **6. Mesures de libération accidentelle**

Précautions personnelles

- Gardez-le à distance
- Les fuites provoquent des surfaces glissantes

Précautions environnementales

- S'assurer qu'il n'est pas dans les égouts publics et les cours d'eau

Méthodes de nettoyage de l'alimentation

- Essuyer autant que possible et apporter dans des contenants en plastique pour la récupération ou l'élimination

## **7. Manipulation et stockage**

7.1 Managment

- Évitez tout contact avec les yeux et un contact prolongé avec la peau. Voir le chapitre 8 de la SDD pour l'équipement de protection individuelle

7.2 Stockage

- Conserver à des températures supérieures à 0 ° C
- Conserver à des températures inférieures à 40 ° C
- Conserver dans l'emballage d'origine
- Gardez l'emballage bien fermé pour éviter la perte d'eau
- Stocké à partir de matériaux incompatibles

## **8. Contrôle/protection de l'exposition**

8.1 Limites d'exposition personnelle

- Aucune limite d'exposition indiquée pour le mélange

8.2 Contrôle de l'exposition

- Assurer une ventilation adéquate

8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire : Lorsque les mesures techniques n'ont pas de concentrations dans l'air limites d'exposition recommandées (le cas échéant) ou jusqu'à un niveau acceptable de (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été fixées), un masque à gaz approuvé devrait être porté. Aux États-Unis d'Amérique, lorsque des masques sont utilisés, un programme doit être pour assurer le respect de la norme OSHA 63 FR 1152, 8 janvier 1998. Type de respirateur:  
Masque à gaz à particules à haut rendement
- Protection oculaire : En cas de risque de contact : Lunettes de sécurité approuvées.
- Protection des mains : En cas de risque de contact : Portez des gants de protection. Approprié gants peuvent être recommandés par les gants du fournisseur
- Protection de la peau: En cas de risque de contact: Utiliser la protection de la peau. C'est une bonne l'hygiène industrielle pour faire le contact avec la peau

- 8.2.2 Minimiser les mesures d'hygiène  
- Toujours prendre de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme le lavage après l'utilisation du matériel et manger, boire et/ou fumer. Vêtements de travail de lavage de routine et équipement de protection pour Contaminants
- 8.2.3 Supprimer le contrôle environnemental  
- Le gestionnaire de l'environnement doit être informé de toutes les fuites majeures

## 9. Propriétés physiques et chimiques

- 9.1
- Aspect : mélange de perles sphériques blanches, crèmes, oranges, brunes
  - Parfum: Inodore
  - Seuil d'odeur : Non disponible
  - État physique: Solide (perle)
  - pH: acide / base comme bouillie aqueuse
  - Point de fusion: Non disponible
  - Point de congélation: Non disponible
  - Point d'ébullition: Non disponible
  - Longueur focale: Non disponible
  - Taux d'évaporation: Non disponible
  - Inflammabilité (solide, gaz): Non disponible
  - Limite de combustibilité
  - Limite élevée / inflammabilité
  - couche (%): Non disponible
  - Pression de vapeur: Non disponible
  - Densité de vapeur (Air = 1): Non disponible
  - Densité: 1.05-1.28
  - Solubilité dans l'eau: Non soluble
  - Solubilité (autre): Non disponible
  - Coefficient de distribution (n-Octanol / eau): Non disponible
  - Température d'auto-allumage: Non disponible
  - Température de décomposition: Non disponible

## 10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Conditions évitables  
- Considéré comme stable dans des conditions normales  
- Éviter la chaleur
- 10.2 Matériaux à éviter  
- Non compatible avec des substances très oxydantes. Contact avec des substances fortement oxydantes, en particulier l'acide nitrique, peut produire des composés organiques de faible poids moléculaire qui peuvent former des mélanges explosifs.
- 10.3 Produits de décomposition dangereux  
- À haute température : monomères, composés organiques restants, amines, carbone, soufre et Oxydes d'azote
- 10.4 Réactions dangereuses possibles : non disponibles

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

- Aucune preuve de toxicité aiguë

### Cancérogénicité

- Aucune preuve d'effets cancérigènes

### Tératogenité

- Aucune preuve d'effets sur la reproduction

### Mutagénicité

- Aucune preuve d'effets mutagènes

## **12. Informations écologiques**

- 12.1 Écotoxicité
  - Aucune donnée disponible
- 12.2 Mobilité
  - Le mélange est insoluble dans l'eau et s'installera dans les systèmes d'eau
- 12.3 Persistance et dégradabilité
  - Le mélange n'est pas facilement biodégradable
- 12.4 Bioaccumulation possible
  - La bioaccumulation potentielle est faible
- 12.5 Autres effets nocifs
  - Aucune donnée disponible

## **13. Instructions de suppression**

### Généralités

- Les déchets jetants doivent être éliminés conformément à la législation locale

### Méthodes de suppression

- Aucune méthode spécifique n'est requise

### Conteneur

- Étant donné que les emballages vides contiennent des produits résiduels, suivez les exigences de l'étiquette, même si le baril est vide

## **14. Informations sur les transports**

- DOT Non réglementé
- TDG non réglementé
- IATA Non réglementé
- IMDG Non réglementé

## **15. Règlement**

### Règlement canadien sur les produits contrôlés

- Ce mélange est classé en fonction du danger du Règlement canadien sur les produits contrôlés, article 33, et la fiche de données sur la sécurité contient tous les renseignements nécessaires

### WHMIS Classification

- Il ne s'agit pas d'un mélange contrôlé par le WHMIS

### Déclaration dangereuse mexicaine

- Ce mélange n'est pas dangereux selon les règlements mexicains applicables aux lois et règlements internationaux
- ce mélange est conforme à la définition de polymère de l'OCDE et est donc exempté de l'enregistrement REACH

### État de l'inventaire

- Ce mélange ou tous les composants sont répertoriés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire suivant : TSCA, DSL

### Réglementation américaine

- Liste des substances dangereuses du CERCLA (40 CFR 302.4) : Non réglementée

Titre III de la SARA

- Article 302 Substances extrêmement dangereuses (40 CFR 355, Annexe A) : Non réglementées
- Article 311/312 (40 CFR 370) : Générateur de pression réactive aiguë (immédiate) chronique (retardée)
- Article 313 Inventaire des rejets toxiques (40 CFR 372) : Non réglementé

Loi sur la qualité de l'air (CAA) article 112 (r) en cas de rejet accidentel Prévention (40 CFR 68 130)

- Non réglementé

Loi sur l'eau potable Article 311 Substances dangereuses (40 CFR 117.3)

- Non réglementé

Loi sur l'application de la loi sur l'

- Non réglementé.

Tsca

- Section 4 de la TSCA a) Règles de test final et ordonnances de consentement aux tests : non réglementées
- Section 5 de la TSCA (a) (2) Dernières nouvelles règles du Met (SNURs) (40CFR 721, Subpt E.): Non Réglementé
- Section 5 de la TSCA (e) Ordonnances sur le consentement aux substances pmn : non réglementées
- Article 12 de la TSCA b) Notification à l'exportation (40 CFR 707, Subpt D.) : Non réglementé

Règlements de l'État

- California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 (Proposition 65) : Non réglementé
- Massachusetts Right-to-Know List: Non réglementé
- Michigan Critical Materials List (Michigan Natural Resources and the Environmental Management Act (Loi 451 1994).): Non réglementé
- Liste des substances dangereuses du Minnesota : Non réglementée
- New Jersey Law -to-Know List: Non réglementé
- Pennsylvania Right-to-know List: Non réglementé
- Rhode Island Right-to-know Liste: Non réglementé

**16. Autres informations**

COTES DE DANGER

	Danger pour la santé	Incendie	Instabilité	Danger spécial
NFPA	1	1	0	0

Figure de danger: 0 - Minimal; 1 - Légère; 2 - Modérée; 3 - Grave; 4 – Très grave  
NFPA Étiquette code diamant coloré: Bleu - Santé; Rouge - Inflammabilité; Jaune - Instabilité;  
Blanc - Risques spéciaux

	Danger pour la santé	Incendie	Instabilité	Danger spécial
NFPA	1	1	0	-

Note des dangers: 0 - Minime; 1 - Légère; 2 - Modéré; 3 - Sévère; 4 – Sévère  
HMIS Label Coloré Diamond Code: Bleu - Santé; Rouge - Inflammabilité; Jaune - Instabilité;  
Blanc - Risques spéciaux

-Indications pertinentes de danger : (H319) cause l'irritation grave d'oeil

-Phrases R pertinentes: (R36) Irritant pour les yeux

Note:

Les informations contenues dans cette fiche de données sur l'innocuité sont fondées sur les connaissances actuelles sur le produit et les exigences et normes légales. Il couvre spécifiquement les exigences en matière de sécurité, de santé et d'environnement et peuvent ne pas identifier tous les risques associés au produit ou à l'utilisation ou à l'utilisation abusive, il n'y a pas de garantie en ce qui concerne les caractéristiques du produit, et ne s'applique que lorsque le produit est produit est utilisé pour les produits mentionnés au chapitre 1. mais ce produit n'est pas adapté à d'autres et de telles autres utilisations peuvent ne pas présenter de risques mentionnés dans cette fiche de données sur la sécurité.

cause vendue.